



IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Toutes les déclarations de changement de gérant, de bénéficiaires effectifs*, de modification des associés ou encore de modification des statuts doivent être réalisées sur le site de l'INPI France, Institut National de la Propriété Industrielle, de manière dématérialisées

Ces démarches devaient auparavant être faites physiquement auprès du greffe du tribunal de commerce.

Maintenant c'est par l'intermédiaire du site de l'INPI que vos démarches et vos déclarations arrivent au greffe, par le portail des E-procédures en ligne.

Via FranceConnect+

Réaliser intégralement l'ensemble de vos démarches en ligne grâce à la signature avancée intégrée.

 [En savoir plus sur FranceConnect+](#)



ou

Via FranceConnect

Signature électronique non intégrée. Pour finaliser certaines démarches, le recours à un service tiers payant et extérieur au site est nécessaire.

 [En savoir plus sur FranceConnect](#)



La création d'une identité numérique vous permettra de vous identifier via l'application FranceConnect+.

Sur **FranceConnect+** vous pourrez faire l'intégralité de vos démarches administratives sans avoir recours à un service payant et extérieur au site, comme c'est le cas avec FranceConnect.

L'Identité Numérique La Poste est un service de confiance qui vous permet de vous identifier en ligne de manière sécurisée. Elle repose sur la combinaison unique de votre identifiant, votre application mobile et votre code secret pour vous garantir un accès sécurisé.

Pour utiliser L'Identité Numérique La Poste, vous devez :

- 1 - avoir plus de 18 ans,
- 2 - posséder une pièce d'identité française en cours de validité : carte nationale d'identité française ou passeport français ou titre de séjour français ayant une durée de validité supérieure ou égale à 5 ans,
- 3 - posséder un smartphone (Android version 6 minimum, ou iOS version 15 minimum) et un numéro de téléphone mobile éligible.

Vous aurez tous les renseignements sur le site ci-dessous :

<https://franceconnect.gouv.fr/l-identite-numerique-la-poste>

Ou directement sur le site de La Poste :

<https://lidentitenumérique.laposte.fr/>

Où créer L'Identité Numérique La Poste ?

Vous pouvez créer votre Identité Numérique La Poste de deux façons :

- Directement en bureau de poste avec votre pièce identité éligible.
- En ligne sur le site de [L'Identité Numérique La Poste](#) ou sur l'application mobile dédiée depuis [Google Play](#) ou [l'App Store](#).

[Je crée mon compte en ligne](#)

Je mets ci-dessous les copies des fenêtres que vous allez ouvrir au fur et à mesure de vos démarches :

L'Identité Numérique La Poste, le réflexe de connexion déjà adopté par 8 millions de personnes

L'Identité Numérique La Poste, c'est l'application pour sécuriser votre vie numérique et faciliter vos démarches en ligne.

[Créez votre Identité Numérique](#)

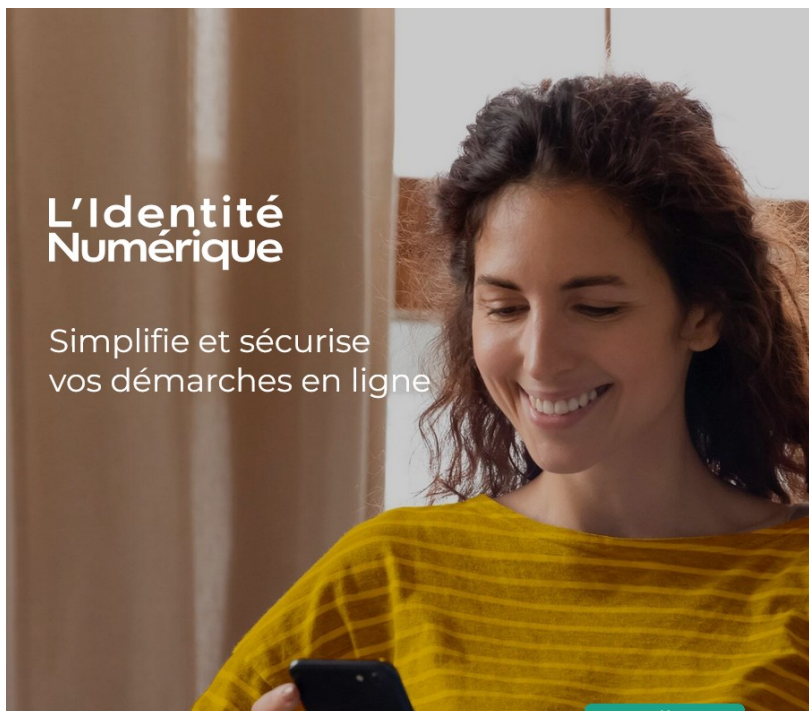
4.4/5
Téléchargez dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

Note moyenne sur tous les avis des deux stores au 25/11/24

Avec l'application L'Identité Numérique La Poste, connectez-vous simplement et en sécurité à vos usages du quotidien depuis les portails FranceConnect et FranceConnect+

INFO RETRAITE
MaPrimeRénov'
MON COMPTE FORMATION
Impots.gouv
l'Assurance Maladie

Ci-dessus il vous faudra cliquer sur « se connecter », en haut à droite.
Vous arriverez sur l'écran suivant :



L'Identité Numérique

Simplifie et sécurise vos démarches en ligne

 **LA POSTE**

Connectez-vous à L'Identité Numérique avec votre Compte La Poste

Renseignez votre identifiant La Poste

Adresse e-mail

Mot de passe 

[Je n'ai pas mon mot de passe](#)

Se connecter

Pas encore de compte ? [Créer un compte](#)

Hé oui, il vous faudra d'abord créer un compte « La Poste » en bas à droite, si vous n'en avez pas déjà un...

Ensuite, trouver un identifiant, un mot de passe et le tour est joué. Vous recevrez une notification à l'adresse mail que vous aurez renseigné.

Je mets sur la page suivante le dépliant recto-verso de communication de La Poste pour son Identité Numérique.

Bon courage !!

*** Bénéficiaires effectifs :**

Vous aurez aussi à déclarer les bénéficiaires effectifs du Groupement Forestier lors de la procédure sur le site de l'INPI.

Un bénéficiaire effectif est une personne physique qui contrôle de manière effective une société, soit en détenant plus de 25 % du capital ou des droits de vote, soit en exerçant un pouvoir de contrôle par d'autres moyens.

Les bénéficiaires effectifs à déclarer sont donc :

- 1 - Tous les gérants ;
- 2 - Tous les associés qui possèdent plus de 25 % des parts sociales.



L'Identité Numérique La Poste est la première Identité Numérique reconnue par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information*.

Choisir L'Identité Numérique La Poste c'est pour vous l'assurance d'un service dont le degré de sécurité et de confiance est vérifié régulièrement par l'État, et protecteur de vos données.

Comment l'obtenir ?

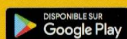
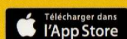


En bureau de poste pour créer votre Identité Numérique La Poste avec un chargé de clientèle, ou sur Internet : lidentitenumérique.laposte.fr

OU



Téléchargez gratuitement l'application L'Identité Numérique puis suivez les étapes de création.



Pour qui ?

Pour toute personne majeure qui réside en France, possédant une pièce d'identité française en cours de validité et un smartphone compatible.

Plus d'informations sur lidentitenumérique.laposte.fr

Je crée mon Identité Numérique. Une identité unique, sécurisée et gratuite, pour ma vie numérique.

Créez dès maintenant votre Identité Numérique La Poste en bureau de poste pour être accompagné par un chargé de clientèle ou sur lidentitenumérique.laposte.fr

L'Identité Numérique



vous simplifier la vie

*Reconnue conforme au niveau de garantie substantiel du règlement européen eIDAS.

PEFC 10-31-1420

REF DAPD 624602 - Juin 2021 - Document non contractuel - La Poste - SA au capital de 5 354 631 364 € - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia 75316 Paris - BTIC - MAJAS PARIS

Avec l'Identité Numérique La Poste :



J'accède à des centaines de sites avec un seul et même identifiant. Fini le casse-tête des multiples comptes et mots de passe à gérer. L'Identité Numérique suffit.



Je gagne du temps lors de mes inscriptions en ligne. Plus besoin de remplir de longs formulaires et de transmettre votre pièce d'identité pour prouver qui vous êtes. Votre Identité Numérique suffit.



Je me protège de l'usurpation d'identité. Vous êtes notifié(e) à chaque tentative de connexion. C'est bien vous ? Vous validez. Vous suspectez un risque de fraude ? Vous bloquez.

Mon identité est prouvée et je bénéficie d'un moyen de connexion universel

Plus besoin de chercher votre numéro fiscal pour accéder à votre espace personnel sur le site des impôts. Votre Identité Numérique suffit. Et c'est pareil sur plus de 800 sites.

Les services La Poste et plus de 800 services publics ou privés accessibles

Accéder à ma boîte aux lettres numérique Digiposte
Suivre mes remboursements d'Assurance Maladie
Renouveler une pièce d'identité
Actualiser ma situation à Pôle Emploi
Déclarer et payer mes impôts
Accéder à mon compte retraite
Et bien d'autres

Comment ça marche ?

À chaque fois que vous vous rendez sur un site proposant de vous connecter avec L'Identité Numérique La Poste, c'est simple :



L'Identité Numérique La Poste repose sur la combinaison unique de votre identifiant, votre application mobile et votre code secret. Cette procédure d'authentification forte permet de garantir vos accès en s'assurant que c'est bien vous qui êtes à l'origine de la demande de connexion.